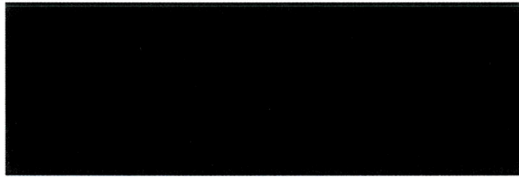




Montréal, le 20 juillet 2015



Objet : Demande d'accès à l'information
N/D 10612.1.1.354

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès

En ce qui a trait aux performances concernant les jeux de loterie en ligne, nous vous invitons à prendre connaissance des rapports annuels qui sont disponibles sur notre site internet à <http://lotoquebec.com/cms/corporatif/fr/la-societe/documentation/centre-de-documentation#rapports> afin d'y retrouver les revenus générés par Espacejeux.

Par ailleurs, le nombre de comptes Espacejeux ouverts en date du 31 mars 2015 étaient de 180 000.

En ce qui concerne vos autres demandes, il s'agit d'informations commerciales traitées de façon confidentielle par la Société dont l'offre de jeu en ligne est en concurrence avec près de 2 000 sites illégaux de jeu en ligne, nous ne pouvons donc pas vous y donner accès, et ce, en vertu des articles 21 et 22 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Vous pouvez toutefois en appeler de cette décision devant la *Commission d'accès à l'information*. À cet effet, vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Lynne Roiter
Secrétaire générale et
Vice-présidente – Direction juridique
Responsable de la Loi sur l'accès à l'information

